



Commémoration du des combats



101^e anniversaire de la Sambre



Aiseau-Presles – Fosses-la-Ville – Sambreville

**placée sous le thème de la « Mémoire partagée » avec les pays ayant vécu les mêmes conflits,
qu'ils soient alliés ou adversaires.**

Depuis 2013, une synergie permet le rapprochement et la mise en place d'une affiche commune pour les trois entités qui rassemble un maximum d'associations sur un même site, de garantir une qualité et une diversité des cérémonies du Souvenir.

Samedi 22 août 2015

Roselies

14 h.15' : Place du 74^e R.I. – Accueil par les autorités d'Aiseau-Presles des délégations françaises, des autorités de Fosses-la-Ville et de Sambreville.

Cérémonies d'hommage au **Monument du 74^e R.I.** – Discours du représentant de la Ville de Rouen et du bourgmestre d'Aiseau-Presles.

15 h.00' : Hommage au **Monument aux Morts** – Cérémonie d'hommage avec discours du représentant de la ville de Braunschweig (D) – Dépôts de fleurs et sonneries.

15 h.30' : **Monument de l'Abbé Joseph Pollart** – Dépôts de fleurs et sonneries.

Tamines

16 h.00' : Avenue des Français : Cérémonie d'hommage et de reconnaissance au **Monument du Caporal Pierre Lefevre** – Discours du Député-Bourgmestre de Sambreville et d'une personnalité française. Dépôts de gerbes et sonneries.

Arsimont

16 h.30' : **Monument du Lieutenant Henry Lemercier** : Hommage de reconnaissance aux régiments du 10^e Corps d'Armée. Discours du Député-Bourgmestre de Sambreville et d'une personnalité française. Dépôts de gerbes et sonneries.

Tamines

17 h.00' : Eglise Notre-Dame des Alloux : **Messe pour la Paix** rehaussée de la Chorale paroissiale et la participation de l'Harmonie communale Sambrevilloise de Falisolle, suivie du cortège vers la place Saint-Martin

19 h.00' : Place Saint-Martin, **Monument des Martyres** – Hommage aux 364 civils fusillés Taminois du 22 août 10914 – Discours du représentant du Gouvernement fédéral et du Député-Bourgmestre de Sambreville - Dépôts de gerbes et sonneries.

Dimanche 23 août 2015 - CEREMONIES OFFICIELLES ET MILITAIRES

Le Roux

9 h.30' : Place communale : accueil des Autorités officielles militaires, politiques, civiles et patriotiques franco-belges. **Mise en place des troupes militaires et de la musique** – Revue des troupes par l'Autorité militaire. Départ vers les « 4 Chemins ».

10 h.00' : **Square des Zouaves** : Monument du X^e Corps d'Armée français
Discours du Bourgmestre de Fosses-la-Ville et du Président du Comité du Souvenir. Dépôts de gerbes, hymnes nationaux et sonneries. Départ pour la Belle-Motte.

11 h.00' : **Nécropole Nationale Militaire Française de la Belle-Motte** :
Hommage officiel et national sous le thème de la « Mémoire partagée ». Reconnaisance aux 4.060 Soldats de la bataille de la Sambre. Lever des couleurs. Prise d'armes. Discours du Bourgmestre d'Aiseau-Presles, de la jeunesse et d'une personnalité française. Parrainage des tombes par les enfants. Dépôts de gerbes, hymnes nationaux et sonneries.

12 h.15' : **Vin d'honneur** offert par les villes d'Aiseau-Presles et de Fosses-la-Ville.

13 h.30' : **Banquet du Souvenir et de l'Amitié franco-belge** en la salle « Dins les Courtis » à Menonry (Aiseau). Réservation obligatoire avant le 10 août au n° 0477/66.87.80 – 35,00 €/couvert.

Le Comité du Souvenir décline toute responsabilité en cas d'accident durant le programme.

Auvelais

17 h.00' : **Phare Breton et Cimetière Militaire Français d'Auvelais** : Hommage de reconnaissance aux Soldats de la bataille de la Sambre. Discours du Député-Bourgmestre de Sambreville et d'une personnalité française. Bénédiction des tombes, dépôts de gerbes, hymnes nationaux et sonneries.

